

Allocution du Secrétaire Général du Gouvernement

Excellence Monsieur le Président de la République,

Monsieur le Premier Ministre p.i,

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Distingués invités,

Chers collègues et chers amis,

C'est un honneur et un plaisir pour moi de vous accueillir à Djibouti pour ce Premier Forum africain des journaux officiels. Permettez-moi de remercier nos nombreux amis africains qui ont fait un long voyage, afin d'être présent parmi nous aujourd'hui. A vous tous, je vous souhaite une Bienvenue à Djibouti : dans notre pays, dans votre pays.

Mesdames et Messieurs,

Cet événement, qui pour la première fois rassemble des pays africains autour de leurs journaux officiels, s'inscrit au cœur d'un enjeu important : la gouvernance juridique au service de l'État de droit, de la transparence et de la confiance entre les acteurs publics et la société civile.

Votre présence ici, nombreuse, témoigne de l'importance que nous accordons tous au droit, et plus particulièrement à un droit sûr et accessible.

Mesdames et Messieurs,

En publiant nos lois, en publiant nos décrets, en publiant nos arrêtés et nos actes administratifs, le Journal officiel assure la diffusion des normes qui régissent nos sociétés. Il rend le droit visible, il le rend fiable et opposable. À ce titre, il est un instrument de confiance entre les gouvernants et les gouvernés. Il est aussi un vecteur d'intégration économique, en sécurisant le climat et l'environnement des affaires, en améliorant le travail des professionnels du droit et des administrations, mais aussi en favorisant la recherche pour les étudiants et les chercheurs. Le Journal officiel est donc le reflet de la mémoire de nos institutions et il est le garant de notre sécurité juridique.

Et, comme toute mémoire, il nous faut le préserver et il nous faut le conserver.

Malheureusement, comme beaucoup de nos archives, les journaux officiels sont fragilisés par les outrages du temps, ou par des conditions de conservation difficiles. La perte ou la détérioration d'une édition du Journal officiel n'est pas seulement une perte matérielle : c'est la perte d'un fragment de notre histoire, d'un pan de notre mémoire.

Cette problématique nous est commune, et il nous faut y répondre en adoptant de meilleures politiques d'archivage, en formant davantage nos personnels et en investissant dans des infrastructures adaptées, comme ce bel édifice, exclusivement dédié aux archives et qui abrite nos travaux. Cet incroyable site qui héberge aussi aujourd'hui une magnifique exposition sur l'histoire de Djibouti qui durera 1 mois et qui sera ouverte pour tous les enfants des écoles de la république. A ce titre, permettez-moi de remercier Son Excellence Monsieur le Président de la République pour son soutien constant concernant l'organisation de ce forum et de cette exposition et de féliciter également Madame la Ministre, ses équipes et mes équipes qui ont œuvré inlassablement pour nous offrir ces trésors du passé, de notre passé.

Avec des infrastructures comme ce site, nos textes seront mieux conservés et plus accessibles et pour les rendre davantage accessibles, il nous faut tirer parti des outils technologiques mis à notre disposition.

Mesdames et Messieurs, nous vivons dans un monde où l'accès à l'information est quasi instantané : chaque seconde, nous recevons des notifications sur nos téléphones ou nos tablettes et il n'est pas concevable que dans ce monde où l'information est aussi fluide, l'accès à notre réglementation ne soit pas lui aussi immédiat. Pour notre part, eJO a dépassé cet écueil, et nous allons plus loin en intégrant des outils d'IA au sein de notre future plateforme, vous découvrirez ces modèles, développés par l'ANSIE, dans le cadre des différents panels qui vous seront proposés.

Mais rendre le droit accessible implique aussi de penser aux personnes en situation de handicap lors de la conception de nos sites et de nos plateformes. La digitalisation des journaux officiels, tout comme le recours à l'IA, représente aujourd'hui une opportunité majeure pour renforcer l'accessibilité au droit pour l'ensemble de nos populations, sans aucune distinction et sans aucune barrière linguistique

Elle permet de rendre les textes disponibles en temps réel, sur notre lieu de travail, à notre domicile, dans nos régions mais aussi sur notre continent. Chaque jour 2000 personnes se connectent sur l'application eJO dont près de la moitié réside à l'extérieur de notre pays.

Pour autant, cette transition numérique se doit d'être aussi accompagnée de garanties solides en matière d'authenticité, en matière de sécurité et plus précisément en matière de cyber sécurité et en matière de protection des données.

Ce forum constitue ainsi une opportunité pour chacun d'entre nous de partager les meilleures pratiques et les innovations mises en œuvre dans nos différents pays. Qu'il s'agisse de la modernisation des processus éditoriaux, de l'utilisation des technologies de l'information, de la mise en place de plateformes numériques sécurisées ou encore de la collaboration avec les institutions judiciaires et administratives, chaque expérience représente une richesse à partager et à valoriser.

Il nous faut donc encourager l'échange d'expertises et la mise en réseau des acteurs nationaux pour renforcer la qualité, la fiabilité et la portée de nos publications.

Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui, nous avons choisi de nous réunir et d'échanger entre pays africains Et Il nous apparaît essentiel et opportun de mettre en œuvre une coopération Sud-Sud dans ce domaine, car nos pays partagent des contextes, des contraintes, des défis et des aspirations communes. La solidarité, l'entraide et le partage d'expériences entre pays africains doivent nous permettre d'accélérer la modernisation de nos journaux officiels, des bulletins d'annonces légales tout comme d'autres publications tels que le bomap.

Ce forum doit marquer le point de départ d'une dynamique durable de coopération régionale et continentale. Nous devons créer des mécanismes de collaboration, des plateformes d'échange et des projets communs favorisant l'innovation, la formation et le renforcement des capacités.

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

Le Forum qui nous réunit aujourd'hui constitue, j'en demeure convaincue, une étape dans la construction d'une Afrique plus transparente et plus intégrée.

Il reflète notre volonté commune de renforcer les fondements juridiques et institutionnels de nos États, au service de nos populations. Durant ces deux jours, nous allons échanger, partager nos expériences et envisager ensemble des solutions innovantes adaptées à nos réalités.

J'espère que ce forum sera un espace d'échanges fructueux et un moteur de coopération renforcée entre tous les journaux officiels africains.

Je vous souhaite à toutes et à tous, au-delà des travaux qui nous réunissent, de profiter pleinement de notre exposition dans le hall au rez-de-chaussée et bien entendu je vous souhaite un agréable séjour dans notre belle ville de Djibouti.

Je vous remercie de votre aimable attention.